

NOTE DE SERVICE N° 045-7 /MFB/DGD/DCQP/DU 20 MARS 2024

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Création des Comités internes du Prix d'Excellence édition 2024

En vue d'assurer une meilleure organisation du Prix d'Excellence de la Direction Générale des Douanes, j'ai l'honneur d'inviter l'Inspecteur Général, les Directeurs Centraux et Régionaux, le Commandant du GIRA et le Commandant de l'UMIR, à procéder à la création d'un Comité interne de désignation du meilleur agent de leurs services respectifs.

Ces Comités seront chargés de sélectionner les meilleurs agents de l'exercice 2023 dans les services.

L'identité de ces agents sera transmise sous pli fermé au Président du Comité d'organisation du Prix d'Excellence de la Direction Générale des Douanes, au plus tard le **vendredi 12 avril 2024**.

A l'issue des délibérations, les cinq meilleurs agents issus des cinq catégories ci-après seront retenus par le Jury constitué à cet effet :

- Catégorie de la meilleure Secrétaire, Assistante de Direction, Attaché de Direction ;
- Catégorie du meilleur Agent des Services d'Appui ;
- Catégorie du meilleur Agent de Brigade ;
- Catégorie du meilleur Agent des Services Techniques ;
- Catégorie du meilleur Agent des Services de Bureaux.

La désignation des agents devra se faire à partir de la grille de notation soumise au Comité interne.

A toutes fins utiles, je précise que les dossiers de candidature soumis Comité d'organisation du Prix d'Excellence de la Direction Générale des Douanes par les différents Comités internes du Prix d'Excellence, devront comporter les documents ci-après :

- La Note portant création du Comité ;
- La Convocation invitant le Comité à la séance de travail aux fins de désignation du meilleur agent ;
- Le narratif justifiant du choix de l'agent ;
- La fiche de notation de l'agent ;
- Le PV de désignation.

P.J : les grilles de notation

**Le Président du Comité d'organisation
de la SEDIV 2024**



Général Issa OUATTARA